

# FAITS DIVERS/JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

## Justice : André Patrick Roponat, un passionné du travail bien fait

**LE** nouveau procureur de la République de Libreville a été installé dans ses fonctions lundi dernier. Conformément à la loi qui stipule : " les magistrats nouvellement affectés au sein d'une juridiction sont installés, avant leur prise de fonction, au cours d'une audience solennelle de la juridiction concernée ". Passionné du travail bien fait, André Patrick Roponat se dit déterminé à assumer, avec art et pédagogie, sa mission afin de mériter la confiance placée en lui par l'autorité décisionnelle.

NDEMEZO'O ESSONO  
Libreville/Gabon

**N**É le 30 novembre 1973 à Port-Gentil, André Patrick Roponat, le nouveau procureur de la République

près le tribunal de première instance de Libreville, a fait ses études supérieures à l'université Omar-Bongo, couronnées par l'obtention d'une maîtrise en droit privé. Il intègre ensuite l'École nationale de la magistrature (ENM), d'où il en sort nanti du diplôme d'études judiciaires. Ce qui lui permet d'intégrer le corps de la magistrature. Passionné du travail bien fait, il gravit les échelons en occupant, tour à tour, les fonctions de substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Port-Gentil (2004-2006), procureur de la République adjoint (2006-2010), puis procureur de la République près ladite juridiction (2010-2014). Ayant fait ses preuves dans la juridiction de premier degré, André Patrick Roponat est appelé à relever de nouveaux défis dans la juridiction de second degré de l'ordre judiciaire. Ainsi, il exercera, respectivement, les fonctions de substitut général près la Cour d'appel judiciaire de Port-Gentil, de 2014

à 2016. Puis d'avocat général près la Cour d'appel judiciaire de Libreville (2016-2019) où il se signalera par sa rigueur et sans complaisance du traitement des dossiers. Lors des sessions criminelles ordinaires de Libreville, on l'a souvent vu s'exprimer avec art et pédagogie lors de ses prises de parole et de ses réquisitions pendant les procès où il était procureur général, Ministère public et Maître des poursuites. Nommé procureur de Libreville au moment où le corps judiciaire, qui fait face à une crise multiforme, est appelé à redorer son blason, M. Roponat sait qu'il sera jugé suivant la justesse des actes qu'il va poser. " Je ne ménagerai aucun effort pour continuer de mériter la confiance placée en moi par l'autorité décisionnelle. Notre métier, qui est en réalité un sacerdoce, nous oriente à viser le bien, la paix et l'harmonie dans la société qui est la nôtre ", a-t-il déjà assuré. Marié et père d'une nombreuse famille, André Patrick Roponat



Photo: Wilfried MBINAH

M. Roponat sera jugé sur les actes qu'il va poser.

se dit ouvert à la presse pour mieux éclairer les justiciables, les informer davantage, afin qu'ils puissent, en citoyens libres et avertis, porter des jugements

réfléchis sur les sujets brûlants de l'heure. Cela évitera aux médias, prévient-il, de publier des fake news et, donc, d'induire le peuple en erreur.

## 120 kg d'ivoire saisis à Lalara

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

**U**N groupe d'individus a été pris en flagrant délit de détention de 120 Kg d'ivoire. C'était la semaine dernière à Lalara, dans le Woleu-Ntem, au cours d'une opération conjointement menée par la Police judiciaire (PJ) et l'ONG Conservation Justice. Selon une source proche du dossier, c'est une personne de bonne foi qui a informé les enquêteurs de ce que quatre individus - le Camerounais Robert Ayafor et les Gabonais Arsène Nguialebe, Joël Michel Djetola et Christian Mbongo -, en provenance d'Oyem et roulant à bord de deux véhicules, venaient de marquer un arrêt dans un motel de Lalara. Là-bas, ils auraient chargé dans leurs voitures des sacs suspects visiblement lourds. Aussitôt, les limiers débarquent sur les lieux pour neutraliser les quatre suspects.

Sauf que l'un des présumés délinquants, vigilant, les a repérés et a immédiatement alerté ses complices. Pour ne pas avoir à rendre des comptes à la justice, les quatre individus quittent précipitamment les lieux. Direction : Mitziac. Les agents les prennent aussitôt en chasse et finissent par les rattraper avant de les neutraliser. En fouillant les véhicules incriminés, ils saisissent 27 pointes d'ivoire, pesant 120 kilogrammes, rangées dans des sacs. Au cours de l'interrogatoire, les mis en cause passent aux aveux, et livrent aux enquêteurs l'identité de leurs complices. Une enquête a été ouverte pour démanteler tous les membres du réseau. Robert Ayafor, Arsène Nguialebe, Joël Michel Djetola et Christian Mbongo sont actuellement écroués à la prison d'Oyem. En attendant leur transfert sur Libreville pour comparaître devant le tribunal spécialisé.

## Portrait

### Alex Mombo entend servir l'État et non se servir



Photo: Wilfried MBINAH

**LE** nouveau premier président de la Cour d'appel judiciaire de Libreville, Alex Mombo, est entré en 1995 dans le corps de la magistrature, où il a occupé différentes fonctions.

En effet, il a été, successivement, juge au siège du tribunal de première instance de Libreville (1995-1997) et au siège de Koula-Moutou (1997-1998), juge d'instruction au tribunal de première instance de Koula-Moutou (1998-2000), premier juge d'instruction au tribunal de première instance de Franceville (2000-2002), procureur de la République près le tribunal de première instance de Franceville (2002-2004), puis président de ladite juridiction (2004-2010). Il est ensuite muté au tribunal de première instance de Port-Gentil pour occuper les mêmes fonctions (2010 à 2013). Puis, promu à la Cour d'appel judiciaire de Port-Gentil, tour à tour, comme conseiller (2013-2014) et, président de Chambre (2014-2015). De 2015 à 2016, il est président de Chambre à la Cour d'appel spéciale, puis conseiller à la Cour de cassation le 27 juin 2016.

Avant sa nomination comme premier président de la Cour d'appel judiciaire de Libreville, Alex Mombo occupait les mêmes fonctions à la Cour d'appel judiciaire de Port-Gentil (17 octobre 2016-22 novembre 2019). Il dit compter sur le concours indéfectible de tous, pour mener à bien sa nouvelle mission. Magistrat hors hiérarchie, M. Mombo assure surtout qu'il ne ménagera aucun effort pour le triomphe de la justice et du droit car, " nous sommes là pour servir l'État et non se servir ".

Par NDEMEZO'O ESSONO